

# Intolérable disette à Noël pour les AED en CDD du Var !

LA CGT ÉDUC'ACTION, LE SYNDICAT DE TOUS LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

## Un non-paiement de salaire à la veille des fêtes

À l'approche de Noël, plusieurs assistants d'éducation (AED) en contrat à durée déterminée (CDD) dans les EPLE du Var ont signalé à la CGT Educ'action le non-versement de leur salaire. Comme l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale, ils s'attendaient à recevoir leur rémunération le 22 décembre 2025. Il va sans dire que pour ces agents aux contrats précaires et aux salaires dérisoires, qui connaissent des fins de mois difficiles et doivent parfois jongler avec leurs découvertes, cette absence de paiement juste au moment des fêtes de fin d'année, les a plongés dans la panique et l'incertitude. Cet incident a perturbé un moment de vacances qui aurait normalement dû leur permettre de souffler, se reposer et profiter de leurs proches et les a plongés au contraire dans l'insécurité financière et l'attente incertaine d'être payés.

## Un dysfonctionnement au sein de l'établissement gestionnaire

Ce retard de paiement a été attribué à un dysfonctionnement au sein du lycée Massena de Nice, l'établissement gestionnaire de leurs paies. Inquiets, les AED concernés ont tenté de contacter les services administratifs du lycée pour obtenir des renseignements, et, au moins être rassurés quant à la perception de leur salaire. Mais en raison des vacances scolaires, ils ont trouvé porte close, les services du lycée étant indisponibles.

## Interruption des virements bancaires au niveau européen

De plus, la situation s'est aggravée à cause d'une interruption des virements bancaires au niveau européen entre le 23 et le 28 décembre. Par conséquent, les assistants d'éducation en CDD n'ont pas pu constater le versement de leur salaire sur leur compte avant le lundi 28 décembre, soit avec une semaine de décalage quant à la date attendue !

**La CGT Educ'action du Var** dénonce fermement la situation, exige la fin du mépris pour ces personnels aux contrats précaires et la reconnaissance de leur rôle primordial pour qu'un établissement scolaire puisse fonctionner correctement. Elle encourage tous les AED victimes de ces défaillances à engager des démarches pour exiger des intérêts moratoires\* afin de réparer le préjudice subi au cours de cette semaine de retard dans le versement de leurs salaires et s'engage à accompagner tout agent qui en ferait la demande afin de l'épauler dans ses démarches de réclamation.

**La CGT Educ'action du Var** demande systématiquement au rectorat de sécuriser les salaires des personnels les plus précaires et la création d'un vrai service dédié aux AED, d'un service gestionnaire au niveau des salaires pour les CDD, mais également au niveau de la mobilité pour les CDI.

Aux côtés des AED, **la CGT Éduc'action du Var** se bat pour le respect du cadre de leur mission, l'arrêt des non-renouvellements arbitraires et la mise en place de toute urgence d'une grille de salaires !

